

A LA VEILLÉE

Nous avons le plaisir de continuer notre étude du rapport de l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique.

A la dernière veillée, nous avons constaté le nombre des écoles primaires, secondaires et supérieures établies dans la province, et la nombreuse clientèle des élèves qui fréquentent ces institutions. Nous avions omis un petit détail qui ne laisse pas d'avoir son importance : le voici. Sur les 133,170 élèves qui ont fréquentés nos écoles supérieures pendant le cours de cette année, il faut en prendre 37,787 pour les jeunes filles ; soit une différence de 11,404 en faveur de la plus intéressante moitié de ces jeunes élèves.

Il y a encore d'autres petits détails que nous ne négligerons pas. En matière d'éducation et d'instruction, tout a son importance. Pour avoir une idée juste de l'ensemble d'une machine, il faut en bien connaître tous les détails.

Nos écoles d'agriculture ont été fréquentées par 5,204 élèves ; 167 ont suivi les cours du droit et se destinant au barreau ; l'étude de la médecine a séduit 278 jeunes gens ; 18 bons garçons se sont lancés dans les études préparatoires au notariat, et 1,267 n'ont pu résister à la tentation de devenir commis-marchands. Le bureau des arpenteurs a admis 62 aspirants à la profession de l'arpentage ; 53 furent admis à l'étude du génie civil ; 270 suivirent le cours de la faculté des arts ; 473 se livrèrent aux études de l'architecture ; 4,215 ont appris les travaux de la broderie ; 13,670, la couture ; 2384, le dessin, et 216, la peinture. La musique a mis le trouble et le désaccord dans 20,771 jeunes cœurs. La natation a eu 338 élèves flottants ; l'équitation, 11, et la danse, 70. Le nombre des élèves apprenant les belles-lettres est de 1,241 ; 3,600 ont étudié l'histoire générale, et 1,167 ont appris la rhétorique ; 429 ont appris la philosophie intellectuelle et morale, et 222, les hautes sciences de la théologie. Le nombre de ceux qui ont eu le bon courage de se livrer aux rudes études du grec et du latin atteint le chiffre de 3055 ; 1,747 ont étudié l'intéressante histoire de notre patrie. [Une pensée : ceux qui disposent de l'influence, et à qui incombe le devoir important de promouvoir l'Instruction dans le pays, devraient, ce nous semble, prendre tous les moyens à leur disposition pour populariser l'histoire de notre jeune pays. Il n'y a pas d'épopée plus émouvante, et dont la connaissance ne soit plus propre à frapper l'intelligence impressionnable des jeunes enfants. La connaissance de ce que fut la patrie dans le passé, ne peut que développer dans les cœurs le sentiment du patriotisme et former des enfants attachés et dévoués au pays et à nos institutions.]

Il est bien beau de savoir comment est mort César, Charlemagne et Louis XIV ; mais, comme dit le poète :

Avant tout, soyons Canadiens.

Connaissions notre histoire ; chantons les combats, les victoires et la gloire de notre jeune patrie.]

Revenons au rapport.

Le travail de monsieur le Surintendant contient un tableau indiquant le nombre des élèves décédés dans les institutions d'éducation supérieure durant le cours de cette année, avec la cause de leur maladie et de leur mort. Il y a eu 289 décès. La maladie qui fait le plus de victimes dans nos maisons d'éducation, est la consommation et la dyspepsie. Cela dépend surtout des vices de construction, et de l'absence d'institutions de jeux propres à développer et à rendre forts les muscles et les membres des élèves. Les exercices gymnastiques devraient être enseignés dans toutes nos écoles. Un exercice du corps, bien approprié, pas trop violent, est le remède certain contre toutes ces maladies de la poitrine, qui étoient en deux ans les constitutions les plus fortes et les plus robustes. L'hygiène est la première des sciences que l'on devrait enseigner, d'une manière pratique, surtout dans nos grandes maisons d'éducation. Tout viendra avec le temps. Déjà notre nouvelle loi sur l'éducation a pourvu à la manière

de construire nos maisons d'éducation ; et nous voyons par les procès-verbaux des séances du Conseil de l'Instruction publique, que cette importante question occupe sérieusement l'attention de ceux qui peuvent opérer les améliorations désirées.

Le rapport de l'Honorable Surintendant donne le montant des subventions accordées aux institutions catholiques et protestantes, pendant l'année finissant au mois de juin dernier.

Pour prouver combien le Conseil a été généreux dans la distribution des deniers, il nous suffira de mentionner que le collège des Trois-Rivières a eu, pour sa part, la jolie somme de \$18,200 ; le collège de Sainte-Anne-Lapocatière et celui de Saint-Germain de Rimouski, chacun deux mille piastres ; ceux de l'Assomption, de Chicoutimi, de Saint-Hyacinthe, de Sainte-Marie de Montréal, et de Sainte-Thérèse, chacun \$1,500. Le Séminaire de Nicolet a eu \$1,000, le Collège-Bourget, celui de Joliette, de Saint-Laurent et de Sorel, ont reçu \$800 chaque ; et le Bureau du Conseil a donné \$500 au collège de Sainte-Marie de Monnoir.

L'Université-Laval et les Séminaires de Québec et de Saint-Sulpice n'ont reçu aucune subvention ; ces maisons étant fondées depuis bien longtemps, et possédant des revenus spécialement affectés aux fins de l'éducation.

La distribution de la subvention aux institutions protestantes de la province s'est faite comme suit :

Collège McGill	\$1,369.49
Bishop's College	979.18
High School, Montréal	1,185.00
" " Québec	1,285.00
Morrin	369.98
Stanstead	405.00
St. François	587.66

La subvention supplémentaire accordée aux municipalités pendant cette année s'élève au chiffre de \$7,960. La valeur des propriétés foncières, y compris celles des édifices occupés par les institutions d'éducation supérieure dans notre province, s'élève à la somme de \$8,774,556. Les dettes, pour cette année, se sont élevées au chiffre de \$1,098,138, ce qui laisse une balance à l'actif de la somme de \$7,679,418. Si l'on ajoutait à ce total la somme que l'on pourrait encore consacrer aux fins de l'éducation, en restituant les biens des Jésuites, on arriverait à un chiffre de plus d'une vingtaine de millions. L'argent est le nerf de l'éducation, tout aussi bien que celui de la guerre, et l'Instruction fait de meilleurs soldats que l'argent. C'est elle qui fait germer dans le cœur du citoyen les vertus d'un patriotisme pur et éclairé.

Nous construisons des chemins de fer ; nos fleuves et nos rivières sont couverts de splendides vapeurs qui activent et développent notre commerce ; tous les jours on demande de protéger nos industries nationales, et qu'avons-nous fait pour encourager l'Instruction publique, cette grande industrie de l'âme et de l'intelligence du pays ? Comparativement peu. C'est un peu notre faute et beaucoup celle des circonstances difficiles que nous avons rencontrées. Mais, grâce aux efforts persévérants de notre clergé, si dignement secondé par le zèle des Meilleurs, des Chauveaux, des DeBoucherville et des Oumet, l'Instruction publique prend enfin, dans notre législature, la place qu'elle doit occuper dans un pays chrétien — le premier rang : *Coband armatoque*.

Notre province n'est inférieure à nulle autre.

Chiffres en mains, nous pouvons dire sans crainte qu'aucune province de la Confédération canadienne n'a fait plus de progrès dans les arts, les sciences et les industries commerciales et agricoles, que notre province. Les mêmes difficultés étant données, montrez-nous une petite colonie comme celle des 60,000 Canadiens, après les désastres de 1763, et qui, après un siècle d'existence, après des luttes et des difficultés de tout genre, possède une population indigène de près de 1,000,000 d'âmes, avec 2 universités, près de 200 collèges et académies, et 4,000 écoles élémentaires fréquentées par plus de 150,000 élèves !

Dans la province d'Ontario, bien plus

favorisée que celle de Québec, la proportion des habitants qui ont de l'Instruction est de un sur trois ; en France, un sur neuf ; en Allemagne, un sur six ; en Angleterre, un sur quatorze ; dans la province de Québec, un sur quatre. Nous soutenons la comparaison avec avantage.

Nos compatriotes d'origines étrangères, pour ne pas avoir tenu compte de notre position exceptionnelle sur ce continent, ne nous ont pas toujours rendu justice sous ce rapport. On n'a presque jamais su faire la part des circonstances. L'histoire de nos luttes militaires et politiques est pourtant bien assez lumineuse pour permettre à toute âme de bonne volonté d'y voir et d'y lire les obstacles sans nombre que le Canada français a dû renverser sur son passage avant d'atteindre le sommet qu'il occupe aujourd'hui.

La fortune ne nous a jamais accablés de ses faveurs. Trahis par les armes, abandonnés par nos chefs, entourés de vainqueurs jaloux et souvent injustes, comprend-t-on tout ce qu'il a fallu de courage, d'énergie et d'intelligence pour conserver et augmenter le patrimoine des ancêtres ?

Quelle différence entre le décret de Sa Majesté Britannique établissant au Canada l'Institut Royal, pour anglifier les Canadiens, et cet autre décret de Sa Majesté Britannique établissant, cinquante ans plus tard, l'Université Laval, pour être le sanctuaire des lettres, des arts et des sciences du Canada français !

Que diraient l'immortel évêque Plessis, et tous les autres fondateurs et défenseurs de notre nationalité, s'il leur était donné de voir et contempler toute la somme de liberté religieuse et civile, et toute la fortune nationale dont nous jouissons aujourd'hui ?

Ceux qui ont rêvé notre anéantissement comme race française, peuvent se désillusionner. Puisque nous n'avons point perdu courage lorsque la tempête déchirait les voiles du petit navire qui portait nos destinées, nous ne nous découragerons pas aujourd'hui que nous sommes sur la haute mer, avec des pilotes habiles et expérimentés et un équipage nombreux. L'Instruction publique entre nos mains, voilà l'ancre du salut. Nous déifions les vents et les flots. Pilotes, conduisez-nous au large ; voyageons avec les navires des vieux peuples ; *duc in altum*. Nous ne craignons point les rivalités. Nos droits sont conquis, et nous avons en main les armes pour les défendre à l'heure du danger.

FABIEN VANASSE.

NOS GRAVURES

LE DRAME DE PLEVNA

Nous avons déjà décrit la prise de cette ville par les Russes. Cette gravure est d'autant plus remarquable, que le dessin en a été pris sur le vif par un artiste français distingué, le seul de tous ses confrères qui ait assisté à cette horrible tragédie.

FEU LE DR. H. PELTIER

Le Dr. Hector Peltier, né à Montréal, le 16 septembre 1822, était fils de feu Toussaint Peltier, avocat, de Montréal, aussi célèbre par son intégrité que par sa vaste érudition, et de feu dame Emélie Hérigault, fille de feu le Dr. J.-Bte. Hérigault, de Montréal, dont le père était aussi médecin. Tout jeune enfant encore, sa famille le plaça au collège de Nicolet, dont il fut élève pendant deux ans. Dans sa dixième année, il commença à fréquenter, comme externe, les classes du collège de Montréal. En 1838, dans l'automne, il fit la traversée, avec M. Hector Bossange, pour aller faire son cours de philosophie à Paris ; il avait alors 16 ans. Il fit ses deux années de philosophie au collège Henri IV. Il y eut pour condisciples le prince de Joinville, le duc d'Aumale et plusieurs fils des plus grandes familles de France. Comme toujours, il sut s'y faire remarquer par ses talents et s'y faire aimer de tout le monde par son amabilité, sa courtoisie et l'originalité de son esprit. Son cours classique fini, il se décida à étudier la médecine, et prolongea en conséquence son sé-

jour à Paris pendant quelques années, suivant avec empressement les cours de la Faculté de Médecine de Paris, visitant les différents hôpitaux, prenant des notes dont les cahiers existent encore. Enfin, il passa en Ecosse, et, après deux ans d'un travail assidu, à l'Université d'Edinburgh, il en reçut les honneurs universitaires et revint au pays, pour y prendre sa licence le 21 février 1846. Il se fixa à Montréal. Sous l'égide de son père, dont la réputation était si bien faite alors qu'il avait même refusé la place de juge, avec le prestige d'études faites en Europe, doté de talents remarquables, avec les dispositions du cœur et de l'esprit des plus estimables, le jeune docteur se fit immédiatement une belle clientèle. En 1847, il fut nommé professeur de physiologie à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, charge qu'il remplit avec honneur jusqu'au moment de sa maladie. En 1850, il fut élu gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, et il en a été successivement le secrétaire, le registrateur, et enfin le vice-président en 1871.

Le 18 mai 1852, il épousa mademoiselle Suzanne Vanfelson, fille de feu l'honorable George Vanfelson, alors juge de la Cour Supérieure à Montréal. De deux filles qui lui sont nées par ce mariage, une seule lui survit.

Lors de l'établissement de l'Université-Laval à Montréal, en décembre dernier, il fut nommé par le Conseil Universitaire professeur de la Faculté de Médecine, et la chaire de physiologie lui fut assignée. Comme on peut le voir, toute sa vie, le Dr. Peltier fut placé au premier rang parmi les médecins ; mais quelque brillante que fût sa position, pendant toute sa carrière il se fit toujours un devoir de soigner les pauvres, aux asiles, aux hôpitaux comme aux dispensaires et dans sa pratique privée. Aussi est-ce avec le plus grand plaisir que de toutes parts on entend prononcer son nom avec respect, quelquefois même avec des larmes, mais toujours avec des paroles de regret sur sa mort prématurée. Mais c'est parmi ses confrères surtout que se fait sentir la plus vive affliction, car ce n'est pas seulement un ami qu'ils ont perdu en lui, c'est pour ainsi dire un père avec lequel ils ont longtemps vécu et qu'ils avaient su apprécier de plus en plus à sa juste valeur. L'empressement de tous, à son lit de mort, sans distinction d'âge, de nationalité, de religion, d'école, prouve la vive sympathie qu'il inspirait et fait autant honneur à sa mémoire qu'aux différents membres du corps distingué auquel il appartenait. Les élèves en médecine ont perdu en lui non-seulement un professeur qu'ils aimaient beaucoup, mais encore un protecteur dévoué ; car souvent, en effet, il leur a fourni, de sa propre bourse même, l'argent nécessaire pour obtenir leur diplôme. Outre toutes ces qualités, ce qui distinguait surtout le Dr. Peltier, c'est la facilité de son élocution ; aussi ne pouvait-il se montrer en aucune assemblée sans être appelé à prendre la parole. Il le faisait toujours avec autant de grâce que d'esprit, aussi n'était-il jamais interrompu qu'à son bon plaisir, par des rires ou des applaudissements. Ces dehors brillants charmaient tout le monde, mais il n'y a que ses amis les plus intimes qui ont pu connaître et apprécier tout ce qu'il y avait de grand dans son âme, de noble et de généreux dans son cœur. Sa tendre sollicitude pour sa famille lui a fait faire des sacrifices énormes pour assurer son sort après sa mort ; car, en effet, il a été, à diverses époques, le médecin de quatorze assurances différentes sur la vie, et il a laissé accumuler tout ce qu'il a pu gagner avec elles, à titre de premium d'assurance sur sa propre vie, pour le déverser avec dévouement après sa mort sur la tête de son épouse et de sa fille unique. Que tout le monde garde donc précieusement son souvenir !

Le Dr. Peltier est mort le vingt-cinq janvier, à l'âge de cinquante-cinq ans : il a succombé à un épanchement sanguin dans le cerveau avec hémiplegie, mais dès les premières heures de sa maladie,